

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« L'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire unis contre la fraude lors du symposium annuel du Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA »

Organisé le vendredi 2 décembre dernier, le symposium annuel du Comité scientifique indépendant institué auprès de l'AFSCA a permis de rassembler avec succès (plus de 350 participants) des représentants de tous les types d'acteurs de la chaîne alimentaire (production primaire, industrie agroalimentaire, secteur de la distribution, associations de consommateurs et autorités dont l'AFSCA) autour d'un thème commun : 'La fraude au sein de la chaîne alimentaire et ses conséquences pour la sécurité alimentaire'.

La fraude au sein de la chaîne alimentaire a malheureusement toujours existé. Elle résulte d'une action intentionnelle de la part d'un des maillons de la chaîne de tromper les acheteurs dans un but économique. Le contexte géopolitique international actuel et ses répercussions sur le prix de certaines matières premières laisse craindre une augmentation des cas de fraude dans la chaîne alimentaire.

La majorité des fraudes consistent à adultérer une denrée en la substituant (partiellement ou totalement) par une autre denrée ou un autre ingrédient meilleur marché. Il s'agit par exemple d'une huile d'olive qui contiendrait d'autres huiles végétales, d'un miel auquel on aurait ajouté des sirops sucrés ou d'une denrée à base de viande de cheval en lieu et place de viande bovine. Si la fraude ne comporte pas toujours de risques en termes de sécurité alimentaire, parfois elle peut induire un danger pour la santé des consommateurs. Citons par exemple le scandale du lait frelaté à la mélamine en Chine en 2008 ou, en Belgique en 2017, le scandale des œufs contaminés par du fipronil, un insecticide interdit chez les animaux destinés à la chaîne alimentaire, découvert par l'AFSCA. Cet insecticide avait été utilisé frauduleusement chez des poules pondeuses pour traiter des maladies parasitaires.

Au cours du symposium, le cadre réglementaire mais aussi les structures et autres réseaux mis en place par les autorités publiques européennes et belges afin de prévenir et lutter contre la fraude au sein de la chaîne alimentaire ont été détaillés. L'innovation en matière de lutte contre la fraude a été illustrée à travers les outils analytiques disponibles. Des outils de gestion de l'intégrité des aliments et de la chaîne d'approvisionnement permettant aux entreprises de se prémunir au mieux de toute tentative de fraude à leur égard ont aussi été présentés. Les défis rencontrés et les approches mises en place dans le cadre de la prévention et la lutte contre la fraude, ainsi que les besoins et les attentes des différentes parties prenantes de la chaîne alimentaire ont également été discutés.

Durant le symposium, la Commission européenne a souligné la bonne collaboration et les excellents résultats obtenus par la Belgique grâce notamment à l'AFSCA dans la lutte contre la fraude au sein de la chaîne alimentaire.

Vous trouverez davantage d'informations (dont le programme et les présentations) concernant ce symposium scientifique sur le site Internet du Comité scientifique : <https://www.favv-afscab.be/comitescientifique/symposiums/2022-03/>.

- Personne de contact pour la presse néerlandophone : Dr. Lic. Lieve Herman (Présidente du Comité scientifique) - lieve.herman@ilvo.vlaanderen.be - 0499/86.50.24.
 - Personne de contact pour la presse francophone : Dr. Philippe Delahaut (Vice-président du Comité scientifique) - expevet@gmail.com - 0495/30.44.06.
-

À propos du Comité scientifique institué auprès de l'AFSCA :

Le Comité scientifique est un organe consultatif indépendant institué auprès de l'AFSCA qui rend des avis scientifiques indépendants en ce qui concerne l'évaluation et les options de gestion des risques dans la chaîne alimentaire (sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, santé animale et santé végétale – aspects phytosanitaires). Les avis sont indépendants, publics et consultables sur le site Internet du Comité scientifique (<https://www.favv-afscab.be/comitescientifique/avis/>).